

La mue du Collège secondaire en Maison communale



Avec une chance inouïe parce que l'incident s'est déroulé durant le week-end du samedi 12 au dimanche 13 avril 2008, le chevêtre qui se rompit dans l'une des classes du 1er étage de l'ancien Collège secondaire causa des dégâts importants mais ne blessa personne. Les raisons de cette rupture furent vite élucidées: la déformation du chevêtre provoquée par la surcharge du local de l'étage supérieur.

Constatant que la structure de ce bâtiment présentait le même concept à tous les étages, la décision fut prise de fermer les classes avec effet immédiat et de reloger les élèves concernés dans des pavillons conçus et installés en urgence.

La Municipalité envisagea alors de procéder à la rénovation complète du bâtiment afin d'y recréer les 6 classes évacuées. C'était sans compter sur l'objection de la Section des Monuments historiques du canton, au bénéfice des compétences requises puisque cette bâtisse est classée en note 2. En effet, l'escalier intérieur porté à l'inventaire des monuments historiques devait être maintenu. Compte tenu de cette exigence, il devint dès lors impossible de répondre aux besoins scolaires escomptés.

Or, l'immeuble voisin qui abrite l'administration communale

date de la même époque de construction et présente les mêmes défauts. S'il fut donc immédiatement sécurisé, la réflexion de la Municipalité aboutit au résultat suivant :

- l'ancien Collège secondaire peut aisément accueillir l'administration communale ainsi que les salles nécessaires aux activités de la Municipalité ;
- les locaux de la Police municipale, aujourd'hui vétustes et exigus, peuvent occuper le rez et l'étage du bâtiment de la rue du Midi 4, en face du Temple, tout en conservant le garage des véhicules d'intervention ;
- le bâtiment administratif peut être facilement aménagé en 8 classes et des salles de dégagement.

Ce programme, qui maintient l'ensemble de l'enseignement secondaire au centre de Bex, conduisit à la présentation d'une demande de crédit extrabudgétaire au Conseil communal. Ce dernier approuva le projet de réhabilitation du Collège secondaire en bâtiment administratif le 24 juin 2009. En possession du permis de construire, le chantier débuta le lundi 23 novembre 2009.

Après des semaines de démolition des étages intérieurs, il ne subsista plus que les 4 façades tenues par une charpente nue d'une extraordinaire complexité et beauté à la fois. La recons-

truction des dalles en béton respecta le programme suivant :

- sous-sol : maintien des locaux occupés antérieurement par le Centre des Jeunes et aménagement d'un camotzet municipal
- rez-de-chaussée : hall d'entrée – greffe municipal – contrôle des habitants
- 1er étage : bourse – service technique – cafétéria
- combles : bureau du syndic – salle de Municipalité – salle de conférence

Aujourd'hui, cette importante mutation est en passe de se concrétiser et de confirmer toutes ses promesses. L'architecte du projet a cherché à rehausser la valeur de l'escalier historique et a trouvé la solution qui lui assure son lustre et sa noblesse.

La population de Bex disposera sous peu d'un édifice communal fonctionnel conçu selon les technologies les plus évolutives et dans le respect du concept minergie. Dotés d'outils informatiques et de travail performants, le style des nouveaux bureaux de l'administration communale, sobre mais élégant, tend à privilégier l'accueil du public.

Si le déménagement est prévu à la fin du mois de mars, chacun aura l'occasion d'apprécier le résultat de cette mue au cours d'une journée «Portes ouvertes» organisée le samedi 18 juin 2011, entre 09h. et 15h., sans interruption.

Et pour couronner cette manifestation, il appartiendra au Conseil communal, installé ce même jour au Temple par le préfet du district d'Aigle, de procéder à l'inauguration officielle de ce nouvel édifice public et à l'actuel syndic Michel Flückiger d'en remettre symboliquement la clé au syndic fraîchement élu.

*Texte: D. Lenherr, secrétaire municipale
Photo: -3 carrés architecture sàrl-*

Collège industriel mixte, Collège scientifique ou Collège secondaire

L'histoire de ce bâtiment qui fut en dernier lieu le Collège secondaire et qui deviendra d'ici peu le bâtiment administratif, est longue et passionnante.

La première maison située sur cet emplacement fut anéantie par un vaste incendie le samedi 3 mai 1806 qui détruisit 14 bâtiments côté nord de la Ruaz, soit 8 maisons et 6 granges, le chœur du Temple et la nef (rebâti en 1813 – 1814). Le bâtiment qui nous concerne fut rebâti en 1806.

Plusieurs générations de la famille Fayod y demeurèrent.

Comme il était situé dans le périmètre de la cour du collège et que la Municipalité cherchait un bâtiment afin d'y installer une classe d'enseignement supérieur, elle s'approcha des membres de la famille Fayod et des pourparlers s'engagèrent.

En définitive, la propriété Fayod fut acquise par décision du Conseil communal du 19 mars 1892, discutée en séance de la Municipalité du 26 mars 1892 et la propriété fut acquise pour la somme de Fr. 50 000.--.

Dans les débuts, ce collège s'appelait **Collège industriel mixte**, plus tard **Collège scientifique**. Depuis la réforme scolaire de 1956, il est devenu **Collège secondaire**.

Toutes les pièces n'étaient pas vouées à l'enseignement. En 1957, je me souviens encore qu'au rez-de-chaussée il y avait le bureau du syndic et la bourse communale. Il y avait aussi un appartement occupé par le concierge.

Soucieux de la conservation pour la postérité de ce bâtiment début XIXe, le colonel Hausmann (1883 – 1968), proposa à l'Etat de Vaud son classement au nombre des monuments historiques, ce que le Conseil d'Etat décréta par arrêté du 10 juin 1960.

Extrait de l'étude de M. F. Gerber, archiviste